

Compte rendu du Conseil municipal

Jeudi 16 juillet 2020, 19h

Présents : Serge, Hadrien, Olivier, Floriane, Jean-Pierre, François, Nicolas, Romy, Stéphanie, Dorian, Sara

Stéphanie accepte de réguler les échanges : heure de fin prévue à 21h30, rappel des principales règles à respecter lors des échanges.

Choix de deux secrétaires pour rendre compte des échanges : Nicolas (cahier) - Sara (à envoyer par mail).

Ordre du jour :

Ajout à l'ordre du jour (Hadrien) : information concernant un document donnant des pouvoirs au maire en cas d'urgence : « Délégation de pouvoir au maire ». A soumettre à la délibération du conseil municipal et à ajouter à l'ordre du jour du prochain CM (23/07/20). Demander à Carole de l'envoyer d'ici là aux conseillers pour une lecture préalable.

1. Vote des indemnités versées aux élus
2. Vote des subventions aux associations
3. Dotation pour un éventuel comité des fêtes
4. Contribution au SIVOM à modifier dans le budget
5. Travaux chemin de Terrassa : création d'un GAP
6. Délégation des signatures
7. Questions diverses

1. Vote des indemnités versées aux élus

Le maire et les adjoints ont le droit à des indemnités, il y a eu une augmentation de ces indemnités, celle du maire n'a pas besoin d'être soumise au vote du conseil.

Montant maximum de ces indemnités :

- Indemnité du maire : 991,80€ (brut) = 850€
- Indemnité des adjoints : 385,05€ (brut) = 330€

Dotation de l'Etat : 6001€ pour l'ensemble des indemnités de la commune/an. Cette somme ne suffit pas pour verser l'intégralité des indemnités, le reste est pris sur le budget communal.

Position d'Hadrien : il décide de prendre l'indemnité telle qu'elle est prévue par la loi. Proposition : chaque année, possibilité de discuter du bon usage de l'argent communal par une sorte de « vote de confiance » de l'équipe municipale.

Position de François : il décide de demander l'indemnité de 385€, il ne s'investit pas pour l'argent mais comme il va prendre sur son temps de travail pour la commune, il aura besoin de cette somme.

Position de Jean-Pierre : il décide de demander l'indemnité de 385€ mais il souhaite que celle-ci reste au budget sur une ligne spécifique (« Patrimoine »). C'est un droit qui n'a pas à être soumis au vote du conseil.

Position de Serge : il demandera l'indemnité de 385€ afin de la reverser sur une ligne de budget spécifique. Il souhaite créer à moyen terme une association pour rénover l'église car il accorde une importance particulière à la sauvegarde de ce patrimoine communal.

Interrogations au sujet des indemnités : que signifie le mot « don » ? Est-ce possible de la demander et de la laisser au budget ? Cette demande marque-t-elle une certaine défiance par rapport à la capacité du groupe à gérer ces priorités ?

Il peut sembler difficile de prendre une décision sans connaître dans le détail le budget communal : celui-ci sera voté lors du prochain CM. Pour ceux qui le souhaitent, possibilité d'en discuter mardi lors de la permanence à la mairie avec consultation du budget..

Rappel de la situation antérieure : maire = 661€ / 1^{er} adjoint = 250€.

Vote des indemnités :

- François : 10 POUR / 1 CONTRE
- Jean-Pierre : 4 POUR / 7 CONTRE
- Serge : 4 POUR / 7 CONTRE

Après ce vote Hadrien rappelle qu'il faudra travailler sur la communication à ce sujet : nécessité de donner cette information dans le bulletin municipal : « *Jean-Pierre M et Serge M ont décidé de ne pas prendre d'indemnité afin de soutenir l'investissement communal dans le patrimoine du village.* » Hadrien s'engage à créer une ligne dans le budget pour soutenir cet investissement. François propose de faire un article consacré à l'église dans le prochain bulletin : création d'un GAP pouvant se transformer en association de soutien.

2. Vote des subventions aux associations

Point sur le budget (François) : jusqu'à présent : la mairie donnait des subventions égales pour la chasse et la pêche : 150€ x2 + CLIC (portage de repas aux anciens) : 200€ = 500€ en tout.

Vote des subventions :

- Chasse : 7 POUR / 4 ABSTENTIONS
- Pêche : 8 POUR / 3 ABSTENTIONS
- CLIC : 11 POUR

Courrier du Secours Populaire Français faisant une demande de subvention.
Proposition de 100€ : 11 POUR.

3. Dotation pour un éventuel comité des fêtes

Prévision d'une ligne pour ce comité éventuellement créé : proposition de 1000€. Cette somme a pour but d'impulser une nouvelle dynamique, d'encourager les habitants volontaires à la création de ce comité des fêtes.

Vote de cette subvention : 11 POUR

4. Contribution au SIVOM à modifier dans le budget

Point sur le SIVOM (Nicolas) créé au départ pour gérer les rivières ; aujourd'hui il n'est plus qu'un syndicat scolaire et périscolaire regroupant 6 communes (Vira, Arvigna, Dun, Calzan, Lieurac, Carla de Roquefort). Il gère les temps périscolaires, la question des transports, la rémunération des ATSEM.

Le SIVOM est en déficit constant depuis plusieurs années (-3000€/an environ) : comment aller vers une gestion saine ? A l'avenir, il faudra mieux anticiper les subventions et augmenter la contribution des communes. Une hausse de 25 à 30% est donc prévue cette année, ce qui équivaut pour Lieurac à une somme de 3000€ à 4000€ /an.

Les communes ont-elles le choix d'accepter ou de refuser cette subvention ? Toutes les communes ont validé cette augmentation (sauf Arvigna).

Vote de cette augmentation : 10 POUR / 1 CONTRE

5. Travaux chemin de Terrassa : création d'un GAP

Serge propose la création d'un groupe voirie pour pouvoir intervenir rapidement en cas d'urgence. Proposition d'une solution : passer en bi-couche plutôt qu'en tri-couche (économie de 1700€) ; équipe pouvant se libérer afin de faire des travaux : conduire une pelle, poser une buse et faciliter l'écoulement en bordure de chaussée, reboucher des trous.

A ce sujet, il est nécessaire de distinguer deux aspects : faire des travaux en urgence /donner du temps pour la mairie pour lui faire faire des économies. Serge propose un changement de mode de fonctionnement global : établir des plans/prévisions en amont pour les proposer ensuite aux entreprises.

Groupe formé : Serge/Jean-Pierre à la tête, Dorian, Nicolas, Olivier (?) en aide ponctuelle.

6. Délégation des signatures

Vote de cette délégation aux adjoints : 11 POUR

7. Questions diverses

Dans le bureau de la mairie il y a un besoin de classement/rangement colossal pour les archives : Romy/Sara se proposent d'aider à cette tâche.

La séance est levée à 21h45.